

INNOSPEC , INC. SIGNALEMENT D'INQUÊTUDES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AVIS CONCERNANT LES TIERS

Une partie intégrante de la culture d'Innospec concerne la création d'un environnement au sein duquel les inquiétudes liées à des affaires illégales, frauduleuses ou contraires à la déontologie peuvent être signalées sans crainte de représailles.

Les employés, clients, fournisseurs et autres parties prenantes d'Innospec peuvent signaler de telles inquiétudes en envoyant un e-mail à Legal.Compliance@Innospecinc.com ou en faisant un signalement par le biais de notre ligne d'assistance de lancement d'alertes, **EthicsPoint** (voir ci-dessous). Les employés d'Innospec peuvent également consulter la **Politique de signalement d'inquiétudes en matière de gouvernance d'entreprise** (disponible sur l'intranet de la société) pour plus de détails sur les autres mécanismes de signalement à leur disposition.

Les Employés, clients, fournisseurs et autres parties prenantes peuvent disposer de droits, en vertu des lois sur le lancement d'alertes en vigueur (telles que la Directive UE 2019/1937 relative aux lanceurs d'alertes), de signaler des violations de la loi à des autorités désignées par le gouvernement, y compris des organismes chargés de l'application de la loi et d'autres organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autoréglementation (voir l'Annexe pour plus d'informations (UE). Si les législations nationales des pays où la société Innospec opère diffèrent du présent avis, elles seront respectées dans les pays concernés et prévaudront sur les parties contradictoires de cet Avis.

Les mécanismes de signalement décrits dans le présent Avis ne sont pas conçus pour les demandes de renseignements généraux ou les plaintes qui ne sont pas associées à des inquiétudes portant sur des affaires illégales, frauduleuses ou contraires à la déontologie. De telles demandes de renseignements généraux ou plaintes doivent être adressées à votre responsable/contact régulier Innospec ou au bureau Innospec local.

Les situations qui constituent une menace immédiate pour la vie ou un risque de dommages corporels doivent être signalées en premier lieu conformément aux procédures d'urgences locales. Aucun des mécanismes de signalement décrits dans cet Avis n'est conçu en vue de recourir à une intervention d'urgence.

Les signalements sont communiqués au service de la Conformité juridique d'Innospec en vue de faire l'objet d'une enquête par des membres du service de la Conformité juridique et/ou d'autres services pertinents. Lorsque cela s'avère nécessaire, des experts externes peuvent être engagés en vue d'apporter leur assistance.

Les signalements font l'objet d'une enquête, d'un déclenchement de mesures et sont signalés en toute confidentialité dans la mesure du possible, les informations étant communiquées aux personnes autorisées, sur la base du besoin de savoir. L'identité d'une personne effectuant un signalement demeurera confidentielle dans la mesure du possible, mais elle peut être divulguée à des tiers si la loi l'exige, ou au sein d'Innospec selon les besoins, pour permettre une enquête approfondie par exemple. Innospec peut communiquer les inquiétudes à des organismes chargés de l'application de la loi et à d'autres organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autoréglementation pertinents.

EthicsPoint

EthicsPoint est une ligne d'assistance de lancement d'alertes opérée pour Innospec par un tiers indépendant. Elle est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an pour le signalement d'inquiétudes en plusieurs langues, par téléphone (voir les numéros au verso), en ligne (voir <http://innospec.ethicspoint.com/>) ou par dispositif mobile :



Il existe une option (si les lois locales le permettent) permettant de signaler une Inquiétude de manière anonyme. (Dans certaines parties du monde, les lois limitent les informations devant être acceptées et devant faire l'objet d'une enquête si elles sont signalées de manière anonyme.) Une personne qui effectue un signalement à EthicsPoint reçoit un numéro de signalement et un code PIN lui permettant de rappeler ou d'accéder à son signalement en ligne afin de s'informer des mises à jour et de fournir des informations supplémentaires. Les signalements à EthicsPoint font l'objet d'une enquête comme décrit ci-dessus.

Pour toute question concernant cet Avis, veuillez contacter legal.compliance@innospecinc.com.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ETHICSPPOINT

Localisation	N° de téléphone	Localisation	N° de téléphone
Argentine	0800 -345 -8189	Corée du Sud, République de	
Australie	1800 183 870	Corée	080 -870 -1610
Autriche	0800 068706	Lettonie	80 205 316
		Lituanie	8 800 00 336
		Luxembourg	800 26 360
Belgique	0800 74 528	Malaisie	1-800-81-9659
Brésil	0800 724 8676	Malte	8006 2069
Bulgarie	0800 46 006	Mexique	800 099 1732
Canada	(844) 919-1922	Pays-Bas	0800 0225466
Chili	(844) 919-1922	Nouvelle-Zélande	0800 854 836
Chine	400 120 4161	Norvège	800 62 308
Colombie	01-800-5185293	Philippines	1800 1 322 0300
Costa Rica	(844) 919-1922	Pologne	0-0-800-4912005
Croatie	0800 203 322	Portugal	800 181 724
Chypre	80 077114	Porto Rico	(844) 919-1922
République Tchèque	800 142 859	Roumanie	0800 360 165
Danemark	80 25 40 03	Russie	8 (800) 301-37-93
Égypte	0800 006 0107	Arabie Saoudite	800 850 0720
Estonie	8000 100 846	Singapour	658004922438
Finlande	0800 412890		
France	0 800 90 36 76	Slovénie	080 488856
Allemagne	0800 1833176	Afrique du Sud	080 099 1370
Grèce	800 848 1547	Espagne	900 997 982
Hawaï	(844) 919-1922	Sri Lanka	2 029 138
Hong Kong	800 961 726	Suède	020-10 93 90
Hongrie	(80) 088 202	Suisse	0800 894 146
Islande	800 4312	Taiïwan	886801491217
Inde	000 800 0501 531	Thaïlande	1800014519
Indonésie	007-803-321-2319	Turquie	(844) 919-1922
Irlande	1800 901 756	Royaume-Uni	0800 069 8202
Israël	1-809-349-276	Émirats arabes unis	800 0320134
Italie	800-194-759	États-Unis	(844) 919-1922
Japon	0800 -222 -0339	Venezuela	0800-1009225

Annexe – Autorités de signalement externes dans l'UE (liste non-exhaustive)

<u>Pays</u>	<u>Entité fournissant un canal de lancement d'alerte externe</u>	<u>Website</u>
Autriche	Bundewettbewerbsbehörde (<i>Autorité fédérale de la concurrence</i>)	https://www.bwb.gv.at/die-bwb
Belgique	Federaalombudsman (<i>Services publics fédéraux</i>)	https://www.federaalombudsman.be/en/homepage
Bulgarie	Комисия за защита на личните данни (<i>Commission pour la protection des données à caractère personnel</i>)	https://www.cpdp.bg/en/index.php?p=rubric&aid=69
Croatie	Ombudsman (<i>Commissaire du Parlement de Croatie</i>)	https://www.ombudsman.hr/en/
Chypre	Επιτροπή Κεφαλαιαγοράς Κύπρου (<i>Commission des opérations de bourse de Chypre</i>)	https://www.cysec.gov.cy/home/
Tchéquie	Un canal de signalement externe doit être établi, et relever du Ministère de la Justice.	https://portal.justice.cz/Justice2/Uvod/uvod.aspx
Danemark	Den Nationale Whistleblowerordning (<i>Programme national sur les lanceurs d'alerte</i>)	https://whistleblower.dk/english
Estonie	La directive de l'UE n'a pas encore été mise en œuvre	
Finlande	Valtioneuvoston oikeuskansleri (Chancelier de Justice)	https://oikeuskansleri.fi/en/about-whistleblower-protection
France	Défenseur des Droits Le Défenseur des Droits oriente le signalement vers l'organisme compétent. Les signalements peuvent également être adressés aux autorités judiciaires, administratives, ou aux ordres professionnels chargés de traiter du sujet faisant l'objet du signalement.	https://www.defenseurdesdroits.fr/

Allemagne	<p>Les signalements peuvent être envoyés aux différentes autorités compétentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bundesamt für Justiz (<i>Office fédéral de la justice</i>) • Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (<i>Autorité fédérale de supervision financière</i>) (dans le cas d'infractions potentielles à la législation en matière de supervision) • Bundeskartellamt (<i>Office fédéral anti-cartel</i>) (dans le cas d'infractions potentielles à la législation en matière de supervision) <p>De plus, des canaux de lancement d'alerte externes individuels peuvent être mis en place par chaque état fédéral (aucun canal n'a été mis en place individuellement à ce jour).</p>	<p>https://www.bundesjustizamt.de/DE/MeldestelleDesBundes/MeldestelleDesBundes.html</p> <p>https://www.bafin.de/DE/DieBaFin/Hinweisgeberstelle/hinweisgeberstelle_node.html</p> <p>https://www.bundeskartellamt.de/DE/Hinweise_auf_Verstoesse/Hinweise_node.html</p>
Grèce	Εθνική Αρχή Διαφάνειας (<i>Autorité nationale pour la transparence</i>)	https://aead.gr/en/
Hongrie	Aucune information disponible.	
Irlande	Commissaire aux divulgations protégées	https://www.opdc.ie/about-us/what-we-do/
Lettonie	Ministru kabinets (<i>Cabinet des ministres</i>)	https://www.mk.gov.lv/en/whistleblowers
Lithuanie	Lietuvos Respublikos generalinė prokuratūra (<i>Bureau du Procureur Général</i>)	https://www.prokuraturos.lt/lt
Luxembourg	Les signalements doivent être envoyés au canal de lancement d'alerte extérieur de l'autorité compétente	https://gouvernement.lu/

	<p>chargée de traiter du sujet faisant l'objet du signalement.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) (<i>La Commission de surveillance du secteur financier de Luxembourg</i>) • Commissariat aux Assurances (CAA) (<i>Le Commissariat aux assurances du Luxembourg</i>) • Autorité de la concurrence (L'Autorité de la concurrence du Luxembourg) <p>La liste complète des autorités compétentes peut être obtenue sur le site Internet https://gouvernement.lu/.</p>	
Malte	Unité d'analyse du renseignement financier (Financial Intelligence Analysis Unit - FIAU)	https://fiamalta.org/
Pologne	La directive de l'UE n'a pas encore été mise en œuvre	
Italie	Autorità nazionale anticorruzione (ANAC) (<i>Autorité nationale anti-corruption</i>)	https://www.anticorruzione.it/
Portugal	Mecanismo Nacional Anticorrupção (MENAC) (<i>Mécanisme national de lutte contre la corruption</i>)	https://mec-anticorruptcao.pt/
Roumanie	<p>Agenția Națională de Integritate (ANI) (<i>Agence nationale pour l'intégrité</i>)</p> <p>Les signalements peuvent être envoyés à d'autres autorités et organismes s'ils se rapportent aux domaines de responsabilité respectifs desdits autorités/organismes respectifs.</p>	https://www.integritate.eu/
Slovaquie	Les signalements peuvent être envoyés en particulier aux instances suivantes :	

	<ul style="list-style-type: none"> • Whistleblower Protection Office (WPO) • Autorités administratives du Bureau du procureur général • Autorités administratives 	
Slovénie	<p>22 entités publiques différentes ont pour responsabilité de recevoir et de traiter les signalements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission for the Prevention of Corruption (CPC) • the Slovenian Securities Market Agency (ATVP) • the Slovenian Competition Protection Agency (AVK) • the Slovenian Insurance Supervision Agency (AZN) • the Bank of Slovenia • the Agency for Medicinal Products and Medical Devices of the Republic of Slovenia (JAZMP) • the Financial Administration of the Republic of Slovenia (FURS) • Organismes d'inspection, etc. 	
Espagne	<p>Autoridad Independiente de Protección del Informante (AII) (<i>Autorité indépendante de protection des lanceurs d'alerte</i>)</p>	<p>https://www.defensa.gob.es/ministerio/canal-interno/</p>
Suède	<p>Les signalements doivent être envoyés directement au canal de lancement d'alerte extérieur de l'autorité compétente chargée de traiter du sujet faisant l'objet du signalement.</p> <p>Exemples :</p>	<p>https://svenskfattningssamling.se/doc/2021949.html</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Finansinspektionen (FI) (Autorité suédoise de supervision financière) • Arbetsmiljöverket (Autorité suédoise de l'environnement de travail) • Försvarets materielverk (FMW) (L'administration suédoise du matériel de défense) <p>Une liste complète des autorités compétentes peut être obtenue dans le Decree on the Protection of Persons Reporting Wrongdoing.</p>	
<p>Pays-Bas</p>	<p>Les signalements doivent être envoyés directement au canal de lancement d'alerte extérieur de l'autorité compétente chargée de traiter du sujet faisant l'objet du signalement.</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autoriteit Consument & Markt (L'Autorité des consommateurs et des marchés) • Autoriteit Financiële Markten (AFM) (L'Autorité néerlandaise des marchés financiers) • Autoriteit Persoonsgegevens (L'Autorité néerlandaise de protection des données) <p>Une liste complète des autorités compétentes peut être obtenue dans le Dutch Whistleblower Protection Act.</p>	<p>https://www.wetbeschermingklokkenluiders.nl/english</p>